



L'artisanat dans le Grand Est : un emploi sur huit et près d'un établissement sur trois

Début 2015, le Grand Est compte près de 100 000 établissements artisanaux, soit un établissement sur trois de la région. Ces établissements couvrent différentes activités (construction, industrie manufacturière, services, commerce). Artisans ou non, les salariés des établissements artisanaux sont 215 500, ce qui représente 18 % des salariés travaillant dans le Grand Est.

En termes d'emplois dans l'artisanat, le Grand Est ne se place qu'au 10^e rang des 13 régions métropolitaines. Qu'ils travaillent au sein des établissements artisanaux ou en dehors, 258 000 actifs exercent un métier de type artisanal dans la région en 2014, soit 12 % des actifs. Seuls les Hauts-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et surtout l'Île-de-France comptent une part plus faible d'emplois de type artisanal. En cinq ans, le nombre de ces emplois a baissé plus rapidement que dans le reste de l'économie. Les actifs de l'artisanat sont en moyenne plus jeunes et moins qualifiés que les autres, et beaucoup sont non salariés (23 %). Les hommes sont largement majoritaires (près de trois actifs sur quatre), notamment dans les métiers du bâtiment qui représentent 43 % des emplois de type artisanal. Cette tendance se poursuit, puisqu'en 2015, sept créateurs d'une entreprise individuelle artisanale sur dix étaient des hommes.

Sur le territoire, établissements et emplois artisanaux représentent une part plus importante de l'économie dans les zones peu denses que dans les grands pôles urbains. Dans ces derniers, deux familles de métiers sont surreprésentées : les services de nettoyage et les services aux particuliers.

Corinne Challand, Christiane Kuhn, Sophie Villaume, Insee

Alimentation, fabrication, construction, services : l'artisanat couvre de nombreux secteurs et métiers, et constitue un pan transversal de l'économie. Perçu comme une forme d'organisation de proximité, à taille humaine, et disposant d'un savoir-faire spécifique, il s'oppose aux processus de production industriels. Toutefois, l'artisanat répond à une définition strictement juridique : les entreprises artisanales sont celles inscrites au répertoire des métiers, qui recense les entreprises exerçant une activité artisanale et n'excédant pas 10 salariés au moment de leur inscription (*encadré*). Au sein de ces entreprises, les emplois ne relèvent pas tous de l'artisanat, et, à l'inverse, des métiers artisanaux peuvent être exercés en dehors de ces entreprises. Dans cette étude, 79 professions « de type artisanal »

ont été identifiées à dire d'expert par l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), et ont été regroupées en 8 familles de métiers.

Près de 100 000 établissements et 258 000 emplois de type artisanal

Début 2015, le Grand Est compte 99 940 établissements figurant au répertoire des métiers, exerçant une activité artisanale à titre principal ou secondaire, en excluant ceux faisant partie d'un groupe français de plus de 250 salariés ou d'un groupe étranger. Ils représentent 31 % des établissements de la région, soit la même proportion que dans l'ensemble de la province (métropole hors Île-de-France). La forme juridique la plus répandue dans l'artisanat est celle de l'entreprise individuelle (49 % contre 44 % hors artisanat).

Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) sont également fréquentes : au total 43 % des établissements artisanaux ont ce statut, contre 31 % des autres établissements.

La majorité des établissements artisanaux n'emploient pas de salarié (61,4 %) et un quart en emploie entre un et quatre. Seuls 5,1 % ont 10 salariés ou plus. Toutefois, dans les départements d'Alsace-Moselle, en vertu du droit local, la définition des entreprises artisanales diffère : l'effectif peut dépasser 10 salariés à l'inscription, c'est le mode de production qui importe (processus de fabrication artisanal ou qualification particulière). La part des établissements artisanaux ayant au moins 10 salariés y est donc un peu plus élevée qu'ailleurs : 6,2 % contre 4,0 %.

Au total, début 2015, 215 500 salariés (artisans ou non) travaillent dans les établissements artisanaux, soit 18,4 % des salariés de la région. Près de la moitié d'entre eux (105 000) travaillent dans des établissements de 9 salariés ou moins.

Par ailleurs, qu'ils travaillent au sein des établissements artisanaux ou en dehors, 258 000 actifs exercent un métier de type artisanal dans la région en 2014. Ils sont même 279 300 artisans à résider dans la région, mais 1,3 % exercent dans une région voisine, et 7,8 % d'entre eux travaillent à l'étranger. Le Luxembourg attire principalement des artisans originaires des zones d'emploi de Longwy et Thionville, tandis que ceux résidant dans les zones d'emploi de Forbach ou Haguenau se dirigent plutôt vers l'Allemagne, et ceux des zones d'emploi de Mulhouse et Saint-Louis, plutôt vers la Suisse.

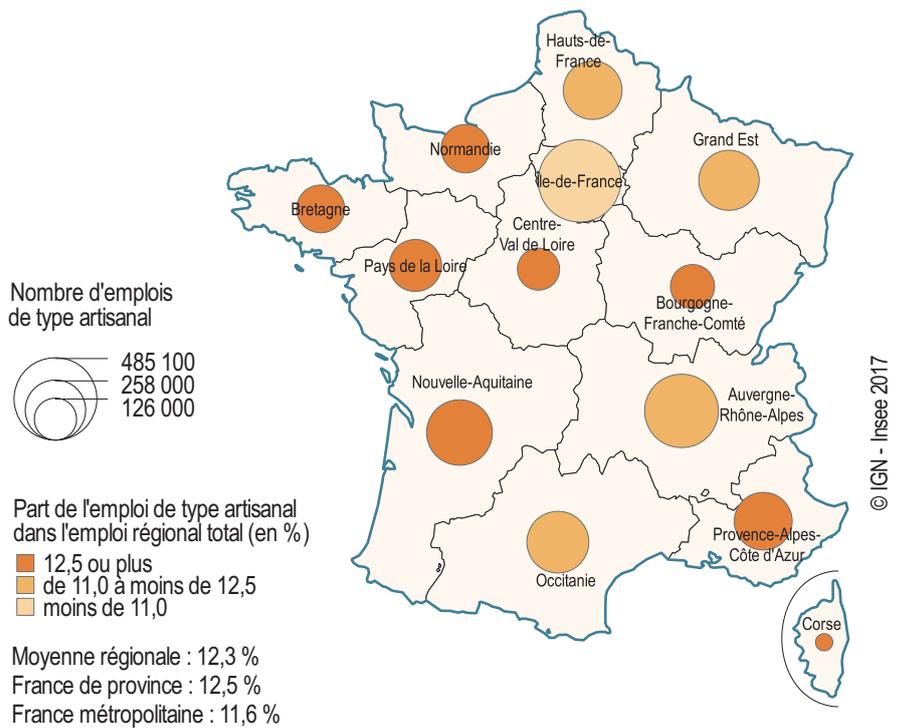
Les 258 000 actifs exerçant un métier de type artisanal dans la région représentent 12,3 % de l'emploi total du Grand Est, soit sensiblement la même proportion que dans l'ensemble de la province (12,5 %). Le Grand Est ne se place qu'au 10^e rang des 13 régions métropolitaines, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France et surtout l'Île-de-France, région où les métiers de type artisanal ne représentent que 8,5 % des emplois (figure 1). Au total, le Grand Est regroupe 8,6 % des emplois de type artisanal de France métropolitaine, soit un peu plus que son poids dans l'emploi total (8,1 %).

La construction, premier secteur d'activité de l'artisanat

Les métiers du bâtiment (ouvriers, maçons, peintres, plombiers, électriciens...) sont de loin les plus fréquents et regroupent 43 % des emplois de type artisanal. Viennent ensuite les métiers artisanaux de l'automobile, du travail des métaux, de la céramique et du verre (serruriers, mécaniciens, carrossiers...) qui représentent 17 % de ces emplois. Suivent les services aux particuliers (coiffeurs, esthéticiens, fleuristes...), les services de nettoyage et les métiers de bouche (boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers...). Enfin, les métiers du bois, de l'ameublement, du textile (menuisiers, couturiers...), les métiers des transports (ambulanciers, taxis...) et les métiers d'art (photographes, artisans d'art...) sont les moins nombreux, chacune de ces familles regroupant moins de 5 % des emplois de type artisanal (figure 2).

L'approche par établissements offre globalement les mêmes constats : plus d'un établissement artisanal sur trois est spécialisé dans le secteur de la construction (figure 3), et un autre tiers dans l'industrie manufacturière et

1 Le Grand Est se place en 10^e position pour sa part d'emploi de type artisanal



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire au lieu de travail.

les « autres activités de services » (coiffure, esthétique, blanchisserie, pompes funèbres, services de réparation...). Dans ces secteurs, l'artisanat est très présent, puisque 90 % des établissements de la construction sont inscrits au répertoire des métiers, comme 75 % des établissements de l'industrie manufacturière (80 % dans l'industrie agroalimentaire) et 74 % dans les autres activités de service. Le secteur du commerce et de la réparation automobile regroupe ensuite 15 % des établissements artisanaux de la région, mais ces derniers ne représentent que 20 % des établissements spécialisés dans ces activités.

Le poids de l'artisanat par secteur d'activité est globalement le même dans le Grand Est qu'en province, mais il y a quelques spécificités régionales. Notamment, les secteurs des services administratifs et de soutien, du transport-entreposage et de l'hébergement-restauration comptent proportionnellement moins d'établissements artisanaux dans le Grand Est qu'en province, alors que c'est l'inverse dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et dans les autres activités de services. De même, en Alsace-Moselle, les supermarchés ayant une activité secondaire artisanale (boucherie, charcuterie...) sont plus souvent inscrits au répertoire des métiers, car le droit local permet de dépasser 10 salariés à l'inscription. La part d'établissements employeurs est plus élevée dans certaines activités que d'autres, c'est le cas notamment dans le commerce, l'hébergement-restauration ou encore l'industrie manufacturière (un

établissement sur deux). À l'inverse, dans la construction, les services ou le transport, les établissements artisanaux emploient plus rarement des salariés (moins d'un établissement sur trois).

En 2015, 9 960 établissements artisanaux ont été créés (établissements nouvellement créés ou déjà existants mais devenant exploitants), employant 2 470 salariés. Ces établissements sont globalement spécialisés dans les mêmes secteurs d'activité que l'ensemble des établissements artisanaux : 37 % dans la construction, 16 % dans les « autres activités de services », 14 % dans l'industrie manufacturière. Deux sur trois sont des entreprises individuelles (contre un peu moins d'un établissement artisanal sur deux), dont la moitié sont des microentrepreneurs.

Davantage d'établissements et d'emplois relèvent de l'artisanat dans les zones peu denses

Comme pour l'ensemble de l'économie, c'est dans les zones les plus peuplées que l'on trouve les plus forts volumes d'emplois et d'établissements artisanaux. Ainsi, 47 % des établissements artisanaux se situent dans les six zones d'emploi de Strasbourg, Nancy, Metz, Mulhouse, Reims et Troyes, et 49 % des emplois de type artisanal (figures 4 et 5).

Toutefois, si ces emplois sont majoritairement concentrés dans les grandes aires urbaines (71,3 %), ils le sont moins que ceux hors artisanat (75,8 %). Le poids de

2 Les métiers artisanaux du bâtiment rassemblent 43,5 % des emplois de type artisanal

Caractéristiques des emplois de type artisanal dans le Grand Est

	Nombre d'emplois	Part dans l'ensemble des emplois (en %)	Évolution du nombre d'emplois entre 2009 et 2014 (en %)	Part des emplois dans les grandes aires urbaines (en %)	Part des non-salariés (en %)	Part des emplois occupés par des femmes (en %)	Rapport des moins de 30 ans / 55 ans ou plus	Part des emplois occupés par des bacheliers ou des diplômés de l'enseignement supérieur (en %)
Métiers artisanaux du bâtiment	112 090	43,5	-8,5	70,9	23,0	4,8	2,2	24,6
Métiers artisanaux de l'automobile et du travail des métaux, céramique et verre, maintenance	44 280	17,2	-9,7	70,3	17,8	12,8	2,2	25,5
Services aux particuliers	34 000	13,2	+2,7	73,9	40,5	78,9	3,8	48,3
Service de nettoyage	24 410	9,5	-4,9	79,8	0,1	77,9	0,6	13,5
Métiers de bouche	20 620	8,0	-2,2	67,0	25,4	18,3	4,5	20,2
Bois, ameublement et textile	10 610	4,1	-2,3	61,9	29,1	28,8	0,9	30,3
Métiers artisanaux des transports	7 760	3,0	+10,1	66,7	20,7	33,5	1,2	39,7
Artisanat d'art et culture et réalisation graphique	4 190	1,6	-2,6	72,8	60,2	29,1	0,7	48,7
Ensemble des emplois de type artisanal	257 950	100,0	-5,7	71,3	23,2	26,2	2,1	27,5
Autres emplois (hors artisanat)	1 833 000	-	-2,8	75,8	8,4	51,2	1,3	57,6

Lecture : en 2014, les métiers artisanaux du bâtiment rassemblent 43,5 % des emplois de type artisanal de la région, soit 112 090 emplois (en baisse de 8,5 % par rapport à 2009). 70,9 % de ces emplois sont situés dans les grandes aires urbaines. Dans ces métiers, les personnes de moins de 30 ans sont 2,2 fois plus nombreuses que celles de 55 ans ou plus.

Champ : Grand Est.

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014, exploitations complémentaires au lieu de travail.

l'artisanat dans l'économie est ainsi plus important dans les zones peu denses que dans les zones urbaines. La part d'établissements artisanaux atteint 40 % dans les zones d'emploi de Neufchâteau ou de Commercy (figure 5), alors qu'il y est moindre dans celles des grandes agglomérations (22 % dans la zone d'emploi de Strasbourg ; 27 % et 30 % dans celles de Reims et Nancy). De même, l'emploi de type artisanal représente seulement 11 % de l'emploi total dans les grands pôles urbains, contre 14,5 % hors de ces pôles. Cette part dépasse 16 % de l'emploi total dans les zones d'emploi de Remiremont ou Neufchâteau.

Dans les grands pôles, deux familles de métiers sont surreprésentées : les services de nettoyage et les services aux particuliers. Les premiers concernent le nettoyage des bâtiments industriels, bureaux et immeubles, structures davantage localisées dans ou à proximité des pôles urbains ; les seconds s'adressent directement à la population, laquelle réside pour près de 70 % dans ces pôles ou leurs couronnes. Hors des grands pôles, ce sont surtout les emplois artisanaux du bâtiment qui sont plus fréquents.

Des emplois très masculins et plus jeunes que dans le reste de l'économie

Les métiers des services de nettoyage et des services aux particuliers sont par ailleurs les métiers les plus féminisés, avec plus de trois emplois sur quatre occupés par des femmes. Ils font figure d'exception puisque seuls 26,2 % des actifs exerçant un métier de type artisanal sont des femmes, soit 25 points de moins que la moyenne régionale de l'emploi

hors artisanat. La part des femmes est particulièrement faible dans les métiers artisanaux du bâtiment, les métiers artisanaux de l'automobile et du travail des métaux, de la céramique, du verre ainsi que dans les métiers de bouche (respectivement 4,8 %, 12,8 % et 18,3 %).

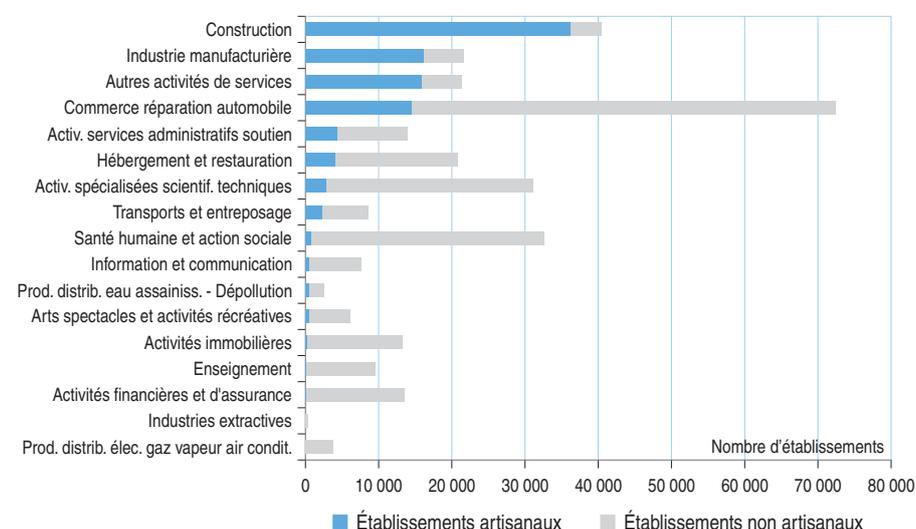
Cette tendance se poursuit, puisqu'en 2015, sept créateurs d'une entreprise individuelle artisanale sur dix étaient des hommes, soit la même proportion que parmi l'ensemble des entrepreneurs individuels inscrits au répertoire des métiers. Ces créateurs d'entreprise sont en majorité âgés de moins de 40 ans (près de six sur dix, contre moins de

quatre sur dix parmi l'ensemble des entrepreneurs individuels inscrits au répertoire des métiers).

Globalement, les actifs exerçant un métier artisanal sont plus jeunes que les autres : 27,1 % ont moins de 30 ans contre 19,4 % dans le reste de l'économie. Dans l'artisanat, les moins de 30 ans sont deux fois plus nombreux que les actifs de 55 ans ou plus. Ces derniers sont plus souvent présents dans les métiers d'art, les métiers du bois, ameublement et textile et dans les métiers des services de nettoyage (un emploi sur cinq). À l'inverse, les métiers de bouche et les services aux particuliers sont ceux où la part

3 Dans la construction, neuf établissements sur dix sont artisanaux

Nombre d'établissements artisanaux et non artisanaux selon le secteur dans le Grand Est



Lecture : dans le secteur de la construction, 36 240 établissements sur 40 360 sont artisanaux dans le Grand Est.

Champ : Grand Est.

Source : Insee, REE au 01/01/2015, Lifi 2014.

de jeunes actifs est la plus forte : quatre emplois sur dix y sont occupés par des moins de 30 ans. Ces deux derniers secteurs se distinguent par une importante proportion de contrats d'apprentissage, contrats qui sont globalement plus fréquents dans les métiers de l'artisanat que dans les autres emplois (5,9 % contre 1,7 %).

Plus d'indépendants et d'emplois peu qualifiés

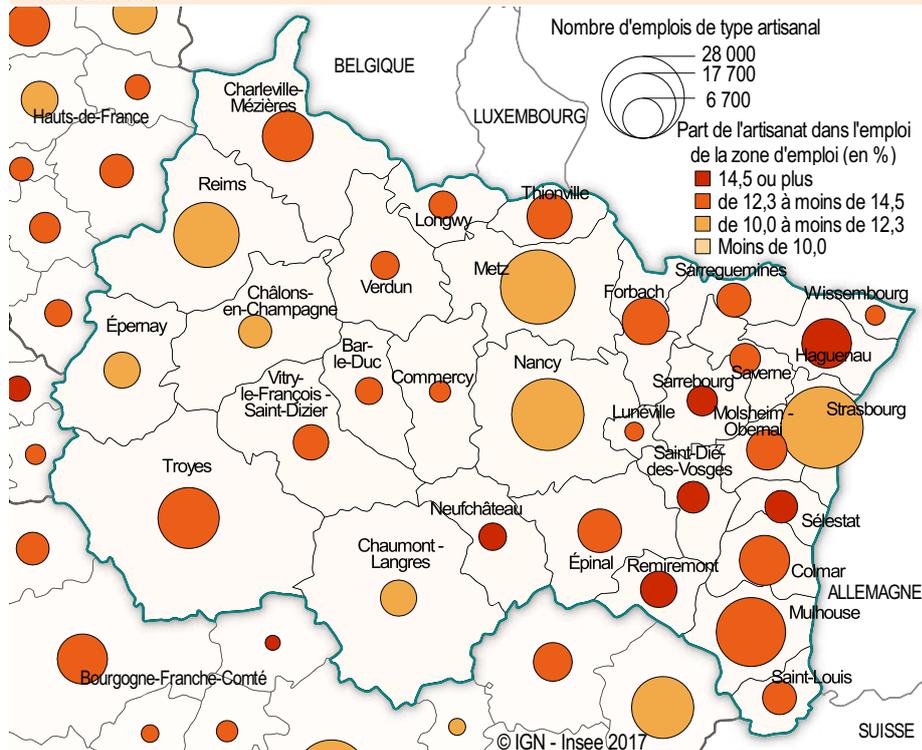
Le non-salariat est particulièrement répandu dans l'artisanat : 23 % des actifs exerçant un métier de type artisanal sont non salariés, contre 8 % des autres actifs, et cette part est encore plus élevée dans l'artisanat d'art ou les services aux particuliers. Lorsqu'ils sont salariés, les artisans ont un peu moins souvent un contrat à durée indéterminée (80 % contre 85 %), en lien avec les contrats d'apprentissage plus fréquents, mais aussi à un plus fort recours à des contrats à durée limitée (dans les services de nettoyage) ou encore à l'intérim (dans le bâtiment).

Les actifs de l'artisanat sont moins qualifiés que ceux des autres secteurs : 72,5 % d'entre eux sont titulaires, au plus, d'un diplôme professionnel de type CAP ou BEP, contre 42,4 % dans les autres emplois. Les emplois peu qualifiés sont plus fréquents dans les services de nettoyage, les métiers de bouche ou encore les métiers artisanaux du bâtiment et ceux de l'automobile, du travail des métaux, céramique et verre. Seuls 28 % des actifs travaillant dans l'artisanat disposent d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, soit 30 points de moins que dans les autres professions. Ces derniers sont plutôt jeunes, et travaillent plus souvent dans les services aux particuliers et l'artisanat d'art, culture et réalisation graphique. Les jeunes actifs (moins de 30 ans) sont également moins diplômés dans l'artisanat que dans le reste de l'économie : seuls 37 % ont un diplôme de niveau au moins équivalent au baccalauréat, contre 70 % des autres jeunes actifs.

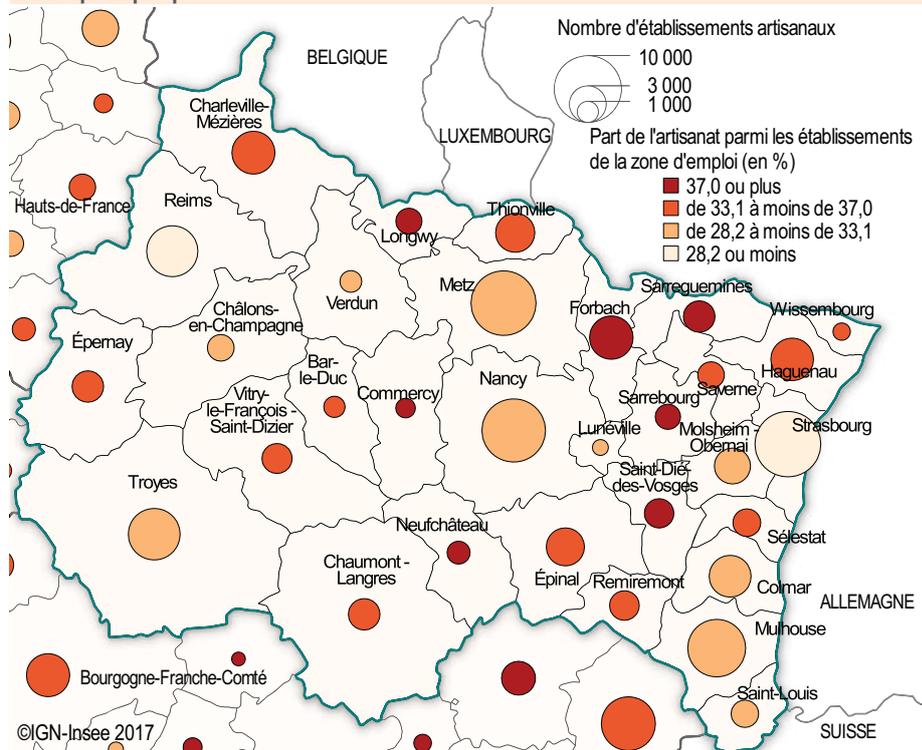
En cinq ans l'artisanat a perdu 15 700 emplois

Entre 2009 et 2014, l'artisanat dans le Grand Est a perdu plus de 15 700 emplois, soit une baisse de 5,7 % de ses effectifs. C'est davantage que dans les autres activités (- 2,8 %). À l'échelle de la France de province, le recul de l'emploi de type artisanal atteint toutes les régions mais est parmi les plus importants dans le Grand Est, derrière la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France (respectivement - 6,9 % et - 5,9 %). À l'opposé, les régions du sud, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie enregistrent des pertes d'emploi de type artisanal plus modérées de - 0,7 % à - 1,5 %.

4 Le poids de l'artisanat dans l'emploi est plus faible dans les zones d'emploi urbanisées



5 Une faible densité d'établissements artisanaux dans les zones d'emploi les plus peuplées



Ces baisses d'emplois concernent quasiment tous les secteurs de l'artisanat régional, mais sont plus marquées dans les métiers artisanaux du bâtiment et ceux de l'automobile, du travail des métaux, céramique et verre. En revanche, les métiers artisanaux des services aux particuliers, et

surtout, des transports, enregistrent une hausse de leurs effectifs (respectivement + 2,7 % et + 10,1 %).

Ce sont les communes des grands pôles urbains qui sont les plus touchées avec - 7,5 % d'emploi de type artisanal en cinq ans. En revanche, les couronnes des grandes

pôles et les communes multipolarisées le sont moins (respectivement - 1,2 % et - 3,3 %), en lien avec la progression des métiers des transports et des services aux particuliers. Dans les communes isolées hors influence des pôles, les services aux particuliers évoluent positivement, mais dans son ensemble l'emploi de type artisanal y recule de 6,8 %.

Sur l'ensemble du Grand Est, les zones d'emploi de Lunéville, Châlons-en-Champagne, Longwy et Saint-Dié-des-Vosges affichent une perte d'emplois de type artisanal deux à trois fois supérieure à la moyenne régionale (- 17,8 % pour la zone d'emploi de Lunéville et - 15,9 % pour celle de Châlons-en-Champagne). Strasbourg est celle qui en perd le moins (- 0,8 %). À

l'inverse, Verdun et Bar-le-Duc sont les seules à en gagner quelques-uns. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee du Grand Est et l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) du Grand Est.

Encadré

Champ de l'artisanat

Dans cette étude, deux approches de l'artisanat sont utilisées :

- L'approche juridique : une entreprise artisanale est une entreprise figurant au répertoire des métiers et de l'artisanat. Selon la loi du 5 juillet 1996, doit être inscrite dans ce répertoire « toute personne physique ou morale qui n'emploie pas plus de 10 salariés au moment de son inscription et qui exerce à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services figurant sur une liste établie par le Conseil d'État. ».
Par la suite, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers si leur effectif dépasse 10 salariés (on parle de « droit de suite »).
Dans les départements d'Alsace-Moselle, en vertu du droit local, la définition des entreprises artisanales diffère : l'effectif peut dépasser 10 salariés à l'inscription, c'est le mode de production qui importe (processus de

fabrication artisanal ou qualification particulière).

Le champ retenu est celui des établissements figurant au répertoire des métiers, à l'exception de ceux faisant partie d'un groupe français de plus de 250 salariés ou d'un groupe étranger (conformément aux préconisations du rapport du CNIS de 2004).

- L'approche « métiers » : notre partenaire, l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) a identifié 79 professions « de type artisanal », regroupées en 8 familles de métiers (cf. données complémentaires).

Ces deux approches sont complémentaires : les métiers de type artisanal peuvent être exercés dans les établissements artisanaux ou dans d'autres établissements. Inversement, les emplois exercés dans les établissements artisanaux ne correspondent pas tous à des métiers de type artisanal, d'autant que l'activité artisanale peut n'être qu'une activité secondaire.

Définitions

Une **unité urbaine** est un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un **pôle urbain** (unité urbaine) offrant plus de 1 500 emplois, et par des communes non agglomérées ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les « grandes aires urbaines » autour de pôles comptant plus de 10 000

emplois, les « moyennes aires » (5 000 à 10 000 emplois) et les « petites aires » (1 500 à 5 000 emplois).

Une **commune multipolarisée** est une commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Les **communes isolées** hors de l'influence des pôles sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

Pour en savoir plus

- Direction Générale des Entreprises, chiffres clés de l'artisanat, édition 2016.
- Beaumont B., Lavergne H., « Auvergne-Rhône-Alpes : première région de France dans l'artisanat de fabrication », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 15, juin 2016.
- Danielou F., Leroy L., Lecomte M. & co, « Artisanat : une situation difficile mais quelques marges de progrès », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais* n° 17, juin 2015.
- Blazévic B., Delamare J., Levouin C., « Apprentis et indépendants : deux caractéristiques fortes des métiers de l'artisanat », *Insee Analyses Haute-Normandie* n° 6, janvier 2015.
- CNIS, rapport du « groupe technique sur les statistiques régionales et locales » de l'artisanat, juin 2004.

